



PAR HUBERT LÉVY-LAMBERT (53)

président du conseil de surveillance de Paref, président d'X-Sursaut

Desserrer l'étreinte du déficit public et du déficit extérieur

Avec près de 100 milliards d'euros de déficit public et 70 milliards d'euros de déficit extérieur en 2011, la France continue à vivre au-dessus de ses moyens. De nombreux mythes aveuglent la perception de la réalité de ce double déficit et empêchent d'envisager ou de mettre en œuvre les solutions qui s'imposent, considérées comme impensables ou impossibles par la frileuse pensée dominante, obnubilée par un « principe de précaution » rétrograde et des « droits acquis » irréversibles.

■ Si la France ne veut pas suivre le chemin de l'Irlande, de la Grèce ou de l'Espagne, elle doit se reprendre, se retrousser les manches, comme l'a fait avec succès l'Allemagne de Schröder et comme le fait avec courage l'Italie de Monti. La France doit avoir ce sursaut préconisé par la commission Camdessus en 2004, rompre avec la facilité de la dette, comme préconisé par la commission Pébereau en 2005, et réformer sans tabou ses structures périmées comme conseillé par la commission Attali en 2008. Il est encore temps, mais il ne faut pas tarder.

Un modèle social périmé

La France vit dans le déni d'un modèle social périmé auquel s'accrochent nos hommes politiques de tous bords, comme le peintre s'accroche à son pinceau, avec des réformettes qui ne règlent rien et que beaucoup considèrent pourtant comme excessives.

Le temps n'est plus au débat entre doux utopistes et réalistes aux

pieds sur terre. Le réaliste est l'icnoclaste, pour lequel il n'y a aucun tabou et qui, du passé, fait table rase.

Le temps est venu de s'attaquer aux nombreux mythes qui sclérosent l'économie nationale

La crise du logement

Le logement des Français constitue, à juste titre, un objectif primordial des pouvoirs publics. Une multitude de textes législatifs, réglementaires et d'organismes publics ou parapublics y veille.

La facture augmente sans cesse, mais la crise du logement perdure. De moins en moins d'investisseurs placent leur argent dans la pierre, malgré les nombreux avantages fiscaux y afférents.

Pourquoi cette situation spécifique à la France ? La réponse remonte à la guerre de 14, à l'issue de laquelle les anciens combattants et victimes

de la guerre ont dû, à juste titre, être protégés contre les exigences des propriétaires. Depuis lors, droite et gauche ont poursuivi sans relâche cette politique de protection des locataires, sans s'apercevoir qu'elle décourageait, par ses excès, les meilleures volontés des investisseurs tant privés qu'institutionnels et qu'elle obligeait, en contrepartie, à multiplier les incitations fiscales coûteuses.

L'emploi des seniors

Dans le but, fort louable, de dissuader les entreprises de se débarrasser de leurs vieux salariés, une « contribution » pouvant atteindre 12 mois de salaire avait été instituée en 1987. Votée par le Parlement à l'unanimité, toutes tendances confondues, la contribution Delalande, du nom de son instigateur, député UMP, frappait toutes les entreprises licenciant un salarié de plus de 50 ans.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : les entreprises ont licencié par anticipation beaucoup de salariés proches de la cinquantaine. Elles ont au surplus fortement réduit les embauches de salariés à partir de 45 ans, afin d'éviter le risque d'avoir à payer cette pénalité quelques années plus tard si le salarié ne faisait plus l'affaire.

Il a fallu près de vingt ans avant que les effets néfastes de cette contribution soient enfin reconnus, ouvrant la voie à sa suppression définitive en 2008.

Les deux déficits

Déficit extérieur et déficit public sont les deux plaies de la France. Contrairement à une opinion répandue, ces deux problèmes sont largement indépendants et doivent être traités l'un et l'autre avec détermination et en priorité sur tous les autres : quand la maison brûle, on éteint l'incendie toutes affaires cessantes, sans se demander comment on va la repeindre.

Le déficit du commerce extérieur, 51 milliards d'euros en 2010, puis 70 milliards en 2011, jamais équilibré depuis dix ans, est un des deux problèmes. La France souffre d'un déficit de compétitivité et vit depuis des années au-dessus de ses moyens, important beaucoup plus qu'elle n'exporte.

Le déficit public, près de 100 milliards d'euros en 2011, exprimé en pourcentage du PIB (6%), pour faire moins peur qu'en pourcentage des

recettes (47%), comme le ferait n'importe quel emprunteur. Curieusement, il occulte le déficit extérieur aux yeux de l'opinion alors qu'il est d'une autre nature. Le déficit extérieur traduit un déséquilibre commercial, qui est compensé par des entrées de capitaux de l'étranger. Le déficit public traduit un déséquilibre budgétaire structurel des administrations publiques, financé depuis trente ans par un accroissement incontrôlé de la dette publique.

On continue à agir principalement par substitution d'un impôt à un autre

Insupportable et immorale

Cette situation est insupportable et immorale. *Insupportable*, car elle nous met à la merci de prêteurs in-

ternationaux qui ne nous feront pas de cadeaux lorsqu'ils auront le moindre doute sur notre capacité à les rembourser.

Immorale, car elle conduit la génération aux commandes à faire financer sa consommation par les générations futures.

Le groupe X-Sursaut a organisé le 13 décembre dernier un colloque destiné à examiner les conséquences à court et à long terme de différentes politiques possibles, dans des secteurs aussi variés que les transports, l'énergie, le logement, l'enseignement supérieur, la santé ou les retraites, tant au niveau des finances publiques que du solde extérieur, dont l'hémorragie doit être jugulée par tous les moyens, sans tabou et sans attendre.

« Travailler plus pour produire plus, tel doit être notre leitmotiv pour desserrer l'étreinte du déficit public et du déficit extérieur. » ■

*Nous publions ci-après quelques extraits * de l'intervention de Michel Pébereau (61) au Colloque. Ce dossier est complété par l'intervention de Bernard Zimmern (49) : « Créer des petits boulots » et par la conclusion de Jacques Attali (63) : « Répondre à l'enjeu démocratique ».*

Réduire la dette publique

Trente-sept ans de déficits successifs n'ont servi qu'à financer des dépenses courantes et non pas des investissements. Réduire la dette publique est une ardente obligation.

Des retraites qui se dégradent

On a choisi la facilité. Les retraites par répartition sont mal gérées. Le régime se dégrade, alors que, par définition même, il devrait être équilibré. L'assurance maladie ne respecte pas les critères d'une assurance qui imposent que les dépenses soient couvertes par les recettes. Il y a là d'inquiétantes lourdeurs.

Chaque fois qu'il y a un problème, on crée une nouvelle structure administrative qui s'ajoute aux précédentes. Le plus inquiétant est le

nombre d'échelons supplémentaires empilés par les collectivités territoriales, régions, communautés de communes, etc.

On a choisi la facilité

Rendre productif le secteur public

Les pratiques actuelles font qu'on demande sans cesse des aides de l'État, sans jamais de remise en cause. Adopter la dépense comme

PAR MICHEL PÉBEREAU (61)



© Stéphanie McCeHee 2F Reuters

solution des problèmes traduit la propre impéritie des citoyens et non pas celle des politiques. On ne peut régler la question en partant du haut. Or, les Français sont prêts à tout, sauf à honorer leurs dettes. Quelle solution ? Exploiter le gisement de productivité considérable qui existe dans le secteur public. ■

* Extraits choisis par la rédaction.